

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DEL F B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur général de France Éducation international atteste que :

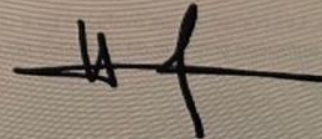
Akshat LAL

né(e) le 02/02/2007 à Singapore (SINGAPOUR)

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 11/06/2024

Le directeur général de France Éducation international par intérim



n° de candidat : 091022-023577

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : LAL Akshat

Date et lieu de naissance : 02/02/2007 Singapore (SINGAPOUR)

N° de candidat : 091022-023577

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session :	2024-04-J	centre d'examen :	Mumbai (INDE)
ÉCRIT	Production	note :	18.00 / 25
	Compréhension	note :	25.00 / 25
ORAL	Production	note :	23.50 / 25
	Compréhension	note :	23.50 / 25
		NOTE FINALE :	90.00 / 100

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 091022-202404J-6802070 BOMBAY